

~~p.B. 15.21.19a.~~
p.B. 73.19a.0 ✓

FE/QM

ABSENDER/EXPEDITEUR: Div. pol. II

ambeijin ambasuisse beijing -t-

((((
ur ambeijin
.berneda

bern 16.06.89 18:28 u r g e n t

149-hhhhh

Soussigne (RUE) a convoque cet apres-midi Ambassadeur de Chine pour lui faire part preoccupations autorites federales concernant:

1.
Condamnations a mort prononcees contre 3 ouvriers impliques dans recentes manifestations a Shangai. A cet egard, RUE a exprime le voeu que peines de mort soit commuees et que vie des 3 inculpes soit epargnee, en precisant que nous intervenions a titre humanitaire.

2.
Pressions qui seraient exercees par Ambassade de Chine contre etudiants chinois en Suisse (etablissement d'une liste noire, controle des etudiants ayant participe aux manifestations en Suisse, menaces a l'egard de leur famille en Chine). RUE a precise qu'il s'agissait d'une demarche preventive, en l'absence de preuves, en signalant l'illegalite de telles activites selon Code penal suisse.

Ambassadeur Cai a repondu qu'il n'avait pas d'informations autres que la presse concernant condamnations de Shanghai, qu'en tout etat de cause la peine de mort etait chose courante en Chine et qu'elle etait l'affaire des tribunaux. Il a par ailleurs dementi que l'Ambassade fasse pression sur les etudiants chinois en Suisse. Il a toutefois admis que son Conseiller en matiere d'education lui avait signale que des menaces telephoniques de personnes se reclamant de l'Ambassade auraient ete adressees a des etudiants, mais qu'il ne pouvait s'agir la que d'actes de malveillance visant a saboter les relations entre l'Ambassade de Chine et les etudiants et, a fortiori, les relations entre la Suisse et la Chine, ajoutant que ces actes etaient peut-etre le fait de Tibetains ou de gens de Taiwan...



- 2 -

Entretien s'est deroule 'low key'. RUE et Cai s'etant par ailleurs entendus sur l'interet mutuel de la poursuite de nos relations. Rueegg.

)))

ORIGINAL an: D

affetra

Kopie an:

Copie: - BRF, JAC, RUE, SRU, FE
- Presse et Information

2531 ZEICHEN/CARACTERES

mk